

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2015

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Date d'établissement:** 30.05.2008
- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Le soin cuir / Leather Care / Lederpflege
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Utilisation de la substance / de la préparation:** *Leather care*
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur / Fournisseur:**

Dr. Becher GmbH	Tel.: +49/(0)5137/9901-0
Vor den Specken 3	Fax: +49/(0)5137/9901-66
D-30926 Seelze	
Germany	
- **Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité:** *sdb@csb-online.de*
- **Service chargé des renseignements :** *Service Commercial*
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** *Poison emergency call Berlin, phone: 030 / 30686-790*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** *Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.*
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** *Attention*
- **Mentions de danger**
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**

P101	<i>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</i>
P102	<i>Tenir hors de portée des enfants.</i>
P103	<i>Lire l'étiquette avant utilisation.</i>
P280	<i>Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.</i>
P264	<i>Se laver soigneusement après manipulation.</i>
P305+P351+P338	<i>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</i>
P337+P313	<i>Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</i>
- **Indications complémentaires:**
Contient Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** *Non applicable.*
- **vPvB:** *Non applicable.*

FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2015

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2015

Nom du produit: Le soin cuir / Leather Care / Lederpflege

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
Description: Préparation aqueuse
Composants contribuant aux dangers:

CAS: 160875-66-1 Polymer	C10 Alcool Ethoxylé ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302	2,5-<10%
CAS: 68891-38-3 NLP: 500-234-8	C12-C14 alcooléthoxylate sulfaté, sel de sodium ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412	2,5-<10%
CAS: 55965-84-9 Numéro index: 613-167-00-5	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) ⚠ Acute Tox. 3, H301; ⚠ Acute Tox. 3, H311; ⚠ Acute Tox. 3, H331; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10); ⚠ Skin Sens. 1, H317	< 0,001%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.
Composés conformément à Règlement (CE) N° 648/2004:

agents de surface non ioniques	5 - 15%
agents de surface anioniques	< 5%
METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE, BENZISOTHIAZOLINONE	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Indications générales: Enlever les vêtements contaminés.
Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:
Laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Après ingestion:
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Recourir à un traitement médical.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : néant
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
5.3 Conseils aux pompiers
Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2015

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2015

Nom du produit: Le soin cuir / Leather Care / Lederpflege

(suite de la page 2)

· **Autres indications**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement personnel de protection et éloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Assurer une aération suffisante.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terres de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter le contact avec les yeux.
Éviter le contact avec la peau.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage :**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Conserver dans le récipient d'origine.
Stockage conformément aux prescriptions légales.

· **Indications concernant le stockage commun :**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

· **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Stocker et transporter debout.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **Indications complémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2015

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2015

Nom du produit: Le soin cuir / Leather Care / Lederpflege

(suite de la page 3)

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Éviter tout contact avec les yeux.
Éviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:** Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains :**
Gants de protection
Pour éviter des problèmes de peau, réduire le port des gants au minimum indispensable.
Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente non il s'agit d'une substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection
- **Protection du corps :**
Vêtements de travail protecteurs
Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**

Forme:	liquide visqueux
Couleur:	beige
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé
- **valeur du pH à 20 °C:** ~ 6,8
- **Modification d'état**

Point de fusion:	non déterminé
Point d'ébullition:	~ 100 °C
- **Point d'éclair:** non applicable
- **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.
- **Température d'inflammation:** non déterminé
- **Température de décomposition:** Non déterminé.
- **Auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2015

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2015

Nom du produit: Le soin cuir / Leather Care / Lederpflege

(suite de la page 4)

· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosivité:	
inférieure:	Non déterminé.
supérieure:	Non déterminé.
· Propriétés comburantes	pas classé comme comburant
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité à 20 °C:	1,005 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur (AIR = 1):	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité :	
dynamique :	non déterminé
cinématique :	non déterminé
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** consulter 10.3
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Agents puissants d'oxydation
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

160875-66-1 C10 Alcool Ethoxylé

Oral	LD50	> 700 - 1700 mg/kg (rat)
------	------	--------------------------

Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (lapin)
----------	------	----------------------

68891-38-3 C12-C14 alcooléthoxylate sulfaté, sel de sodium

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

55965-84-9 Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Oral	LD50	67 mg/kg (rat)
------	------	----------------

Inhalatoire	LC50/4 h	0,17 mg/l (rat)
-------------	----------	-----------------

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Irritation faible
- **des yeux :**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation :** Contient substances sensibilisante. Peut déclencher une réaction allergique.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Basé sur des informations actuellement connues pas d'effets CMR.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2015

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2015

Nom du produit: Le soin cuir / Leather Care / Lederpflege

(suite de la page 5)

- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique :

160875-66-1 C10 Alcool Ethoxylé

EC50/48 h	> 10 - 100 mg/l (daphnia magna)
EC50/72 h	> 10 - 100 mg/l (algae (Scenedesmus subspicatus))
LC50/96 h	> 10 - 100 mg/l (onchorhyncus mykiss)

68891-38-3 C12-C14 alcooléthoxylate sulfaté, sel de sodium

EC50/48 h	7,2 mg/l (daphnia magna)
EC50/72 h	27,7 mg/l (algae (Scenedesmus subspicatus))
LC50/96 h	7,1 mg/l (Zebra fish (Danio rerio))

55965-84-9 Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

EC50/16 h	5,7 mg/l (pseudomonas putida)
EC50/48 h	0,16 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)
EC50/72 h	0,018 mg/l (algae (Pseudokirchneriella subcapitata))
ErC50/72 h	0,027 mg/l (green algae (Scenedesmus capricornutum))
LC50/96 h	0,32 mg/l (lepomis macrochirus)
	0,19 mg/l (onchorhyncus mykiss)
NOEC	0,0036 mg/l (daphnia magna)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Catégorie de pollution des eaux 2 (Auto-Classification): polluant
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2015

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2015

Nom du produit: Le soin cuir / Leather Care / Lederpflege

(suite de la page 6)

- **Catalogue européen des déchets:**
L'attribution du code de déchets selon le catalogue européen des déchets dépend de la source ou du processus de production.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus
· "Règlement type" de l'ONU:	-

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- **Prescriptions nationales :**
- **Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
- **Règlement en cas d'incident :** Directive 2012/18/UE ne s'applique pas.
- **Classe de pollution des eaux :** Classe de danger pour l'eau 2 (Auto-Classification) : polluant
- 15.2 **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
Cette/ces phrase(s) H est/sont assigné(s) au(x) composant(s) et ne représente(nt) pas nécessairement la classification de la préparation.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 Provoque une irritation cutanée.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2015

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2015

Nom du produit: Le soin cuir / Leather Care / Lederpflege

(suite de la page 7)

*H317 Peut provoquer une allergie cutanée.**H318 Provoque des lésions oculaires graves.**H331 Toxique par inhalation.**H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.**H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.***· Service établissant la fiche de données de sécurité :**

C.S.B. GmbH

Düsseldorfer Str.113

D-47809 Krefeld

Allemagne

Téléphone: +49-2151-652086-0

Téléfax: +49-2151-652086-9

· Acronymes et abréviations:*ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route**IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods**IATA: International Air Transport Association**GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**LC50: Lethal concentration, 50 percent**LD50: Lethal dose, 50 percent**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**Acute Tox. 3: Acute toxicity, Hazard Category 3**Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4**Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B**Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2**Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1**Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2**Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1**Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1**Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1**Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3*